

CALENDRIER 2^{ème} semestre 2017 - AQUAREL-DAM'

JUILLET / Aux Corsaires

Lundi 3 juillet	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 10 juillet	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 17 juillet	9h30-16h30	Marine	Martine Stevens
Lundi 24 juillet	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 31 juillet	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant

AOÛT / Aux Corsaires

Lundi 7 août	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 14 août	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 21 août	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 28 août	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant

SEPTEMBRE / Aux Corsaires

Lundi 4 septembre	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 11 septembre	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 18 septembre	9h30-16h30	Goéland au Port du Palais	Martine Stevens
Lundi 25 septembre	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant

OCTOBRE / Aux Corsaires + Maison de l'Huître à Pénerf

Lundi 2 octobre	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 9 octobre	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Samedi 14 octobre	9h45-16h45	Cours avec Catherine Rey à la maison de l'Huître/Pénerf	
Lundi 16 octobre	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Samedi 21 octobre	9h45-16h45	Cours avec Catherine Rey à la maison de l'Huître/Pénerf	
Lundi 23 octobre	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 30 octobre	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant

NOVEMBRE / Aux Corsaires

Lundi 6 novembre	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 13 novembre	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 20 novembre	9h30-16h30	Bretonne au jardin	Martine Stevens
Lundi 27 novembre	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant

DECEMBRE / Aux Corsaires

Lundi 4 décembre	9h30-16h30	Cartes de Noël	Martine Stevens
Samedi 09 décembre	9h30-16h30	Cours avec Janick Vergé à la Salle des Corsaires	
Lundi 11 décembre	14 h - 17 h	Atelier	Pas d'intervenant

Intervenante : Martine STEVENS Tél 06 72 51 37 94 - martine.stevens.sm@orange.fr

Pour tous renseignements : contacter Nadia Blanc au 06 22 44 10 14

L'adhésion à l'association, cotisation de 15€ annuelle, est obligatoire pour toute

participation à un cours/stage/atelier, à tout moment de l'année (du 1^{er} février au 31 janvier)

« La forme des statuts de l'association restreint la diffusion du compte rendu des assemblées générales aux membres statutairement désignés ayant droit de vote. »

CALENDRIER 1^{er} semestre 2018 - AQUAREL-DAM'

FEVRIER / Aux Corsaires

Lundi 12 février	14 h- 17 h	Ouverture Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 19 février	14 h- 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 26 février	9h30-16h30		Martine STEVENS

MARS / Aux Corsaires

Lundi 5 mars	14 h- 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 12 mars	14 h- 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Samedi 17 mars	9h45 à 16h45	Stage avec Catherine Rey à la Maison de l'Huître /Pénerf	
Lundi 19 mars	14 h- 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 26 mars	9h30-16h30		Martine STEVENS

AVRIL / Aux Corsaires + La Maison de l'Huître les 3 - 4 - 5 avril

Lundi 2 avril	PAQUES	Fermeture de l'atelier	
Mardi 3 - 4 et 5 avril		Stage avec Béatrice Morel à la Maison de l'Huître/Pénerf	
Lundi 9 avril	14 h- 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 16 avril	14 h- 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 23 avril	9h30-16h30		Martine STEVENS

MAI / Aux Corsaires + La Rotonde les 28 - 29 - 30 avril et 1er mai

Samedi 28 avril		JOURNEES PORTES OUVERTES 10e année LA ROTONDE	
Dimanche 29 avril	10h30 - 12h30		
Lundi 30 avril	15h - 19h		
Mardi 1er mai			
Lundi 7 mai	14 h- 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 14 mai	9h30-16h30		Martine STEVENS
Lundi 21 mai	PENTECOTE	Fermeture de l'atelier	
Lundi 28 mai	14 h- 17 h		Pas d'intervenant

JUIN / Aux Corsaires

Lundi 4 juin	14 h- 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 11 juin	14 h- 17 h	Atelier	Pas d'intervenant
Lundi 18 juin	9h30-16h30		Martine STEVENS
Lundi 25 juin	14 h- 17 h	Atelier	Pas d'intervenant

SEMAINE DES PEINTRES DU 23 AU 30 JUIN - Organisée par la Mairie de DAMGAN

Thème :

Renseignements contacter :

Solange Germain Tél 06 76 32 81 96 ou Nadia Blanc Tél 06 22 44 10 14

L'adhésion à l'association, cotisation de 15€ annuelle, est obligatoire pour toute participation à un cours/stage/atelier, à tout moment de l'année (du 1^{er} février au 31 janvier)
« La forme des statuts de l'association restreint la diffusion du compte rendu des assemblées générales aux membres statutairement désignés ayant droit de vote. »